

Procédure pour une place au Collombarium du Brassus

- 1) Le formulaire ci-joint est à remplir par le demandeur en collaboration avec les Pompes Funèbres Vallée de Joux.

Pompes Funèbres de la Vallée de Joux
Contact : M. Philippe QUIBLIER, gérant
Grand Rue 7
1345 Le Lieu
Tél : 021 841 17 42
pfvj@lelieu.ch

- 2) Les Pompes Funèbres vérifient s'il y a la place, réservent une case et s'occupent des détails techniques (mise en place de plaques et de l'urne) en collaboration avec le demandeur.
- 3) Les Pompes Funèbres transmettent à l'Administration Communale du Chenit le formulaire daté et signé de la famille avec tous les éléments suivants : Place, Prix et la date de début de location.
- 4) L'Administration Communale demande à la Bourse Communale de facturer au demandeur la location de la case.
- 5) La Bourse communale donne le formulaire rempli au Contrôle des Habitants qui tient une liste dans un carnet des dates de mise à disposition des cases des demandeurs.